



CLUB CYNOPHILE BAYONNAIS

Enreg Sous-Préfecture N°3753

Habilitation SCC/CUN HA 0861

Président : M. Philippe Capdeville

24, chemin du Busquet

64100 BAYONNE

07 71 27 76 57

philippecapdeville@numericable.fr

Terrain du club : 61 Avenue Henri de Navarre 64100 Bayonne

Bayonne le : 01 novembre 2025

Madame, Monsieur

Le Club Cynophile Bayonnais a le plaisir de vous inviter à son
Concours d'obéissance les 14 et 15 février 2026 sur son terrain.

Les épreuves seront jugées **par Monsieur Paul BUSSER**

Le prix de l'engagement est fixé à **17€**.

Réservation des repas à l'assiette :

Midi :12€

Soir : 14€

ou

Restauration rapide sur place : Sandwichs/frites

Les engagements et les repas à l'assiette devront impérativement être accompagnés de votre règlement adressé à :

Mme Corinne ZULIANI 2 rue du port de gala 64600 Anglet

Pour tout renseignement : 06.24.36.79.08

La clôture des engagements est fixée au Samedi 01 Février 2026.

Amitiés cynophiles, le Président **Philippe CAPDEVILLE**